

METTRAY

contact

le magazine de votre Commune

#août 2025

édito

Chères Mettrayennes, chers Mettrayens,

A lors que l'été touche à sa fin, j'espère que vous avez pu profiter d'un temps de repos bien mérité, que ce soit ici, à Mettray, ou ailleurs.

Nous appelons chacun à rester vigilant, à se protéger, à limiter les expositions aux heures les plus chaudes et à prendre soin des plus fragiles. La municipalité reste mobilisée, notamment avec le Plan Bleu, qui permet de suivre les personnes isolées ou vulnérables. N'hésitez pas à nous signaler toute situation préoccupante.

Au-delà de cette vigilance, l'été a aussi été une période de travaux et d'aménagements importants pour notre commune. La Métropole de Tours nous a permis, via un fonds de concours exceptionnel de 350 000 €, de porter une réflexion sur nos aménagements en matière de voirie.

À titre de comparaison, ces dernières années, le budget accordé à la compétence voirie était de l'ordre de 60 000 €. L'année 2026 sera marquée par un investissement record, avec 440 000 € de travaux de voirie, 43 000 € pour l'éclairage public et 100 000 € pour l'enfouissement des réseaux.

L'objectif principal reste, encore et toujours, de préserver la qualité de vie sur notre jolie commune. Par ailleurs, l'Annexe – Maison de la Citoyenneté, en lieu et place de l'ancien presbytère, continue de devenir un lieu vivant, chaleureux et intergénérationnel. Plusieurs fois par mois, des activités y sont proposées : expositions, soirées astronomie, jeux de société, partages de savoirs...

Un espace d'échanges et de découvertes qui incarne pleinement l'esprit de notre commune.

La rentrée s'annonce également dynamique, avec la finalisation de l'aménagement du Centre Technique Municipal. Dès septembre, nos agents pourront y travailler dans des conditions optimales, grâce à des ateliers neufs, des bureaux fonctionnels et des espaces bien organisés. Leur engagement quotidien, dans l'entretien de la commune et de nos bâtiments, mérite toute notre reconnaissance.

Enfin, la rentrée scolaire sera marquée par l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école élémentaire : une preuve tangible que notre commune continue d'attirer, de croître et de vivre.

Cela nous oblige, collectivement, à anticiper, à nous adapter et à toujours penser l'avenir avec responsabilité. Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée, dans la continuité des beaux moments partagés, et avec l'envie renouvelée de faire vivre ensemble notre belle commune.

Philippe CLÉMOT



CLAIR DE BAIE®
Créer • Rénover • Vivre !

DONNEZ VIE À VOS PROJETS !
Fenêtres, portes, volets, portes de garage, pergolas...

Sublimez votre habitat avec des solutions sur-mesure et un savoir-faire artisanal.

- UN SERVICE DE PROXIMITÉ
- UNE ENTREPRISE LOCALE ET FAMILIALE
- DES PRODUITS DE FABRICATION FRANÇAISE SUR MESURE

Une étude personnalisée gratuite

5 Rue de la Motte, 37390 METTRAY
www.clairdebaie.fr

06 32 63 77 93 / 02 47 29 67 09
tours@clairdebaie.fr

Fenêtres et baies vitrées | Volets | Portes d'entrée et de sécurité | Portes de garage | Pergolas | Vérandas
Portails et clôtures | Stores et brise-soleil | Garde-corps | Marquises | Carports | Moustiquaires



Gérald, 47 ans - Maître de Cérémonie Funéplus

IL PARAÎT QUE DANS LE FUNÉRAIRE on a le teint blême...

Nous sommes plus proches de vous que vous ne l'imaginez !

Pompes funèbres
LEGRAND VAL DE LOIRE - 02 47 49 22 33
222 boulevard Charles De Gaulle, 37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE
www.legrand37.com

Funéplus
Réseau Funéraire

 **IntraMuros**



CONTACT MAIRIE

3 rue du Dolmen - 37390 METTRAY
Tél. 02 47 41 22 29



Journal trimestriel gratuit - Août 2025
Directeur de la publication : Philippe Clémot
Rédactrice en chef : Chloé Métayer
Crédits photos DR : Mairie - Associations - Adobe Stock
1 100 exemplaires
Réalisation : Projectil 02 47 20 40 00
Régie publicitaire : Sogepress 02 47 20 40 00

CAHIER SPÉCIAL ASSOCIATIONS PAGES 5 À 10

RENDEZ-VOUS

AU FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 6 septembre

de 9 h à 13 h à Coselia

LA MAISON DE LA CITOYENNETÉ : UN LIEU VIVANT ET OUVERT À TOUS !

Depuis son ouverture, la *Maison de la Citoyenneté* s'affirme comme un véritable *espace d'échange, de partage et de découverte* au cœur de notre commune. Pensée comme un lieu *intergénérationnel*, accessible à tous, elle a pour vocation de *renforcer les liens entre les habitants* en favorisant la transmission des savoirs, des passions et des savoir-faire.

Depuis le printemps, de belles rencontres et de nombreuses activités

Depuis le mois d'avril, plusieurs événements ont déjà rassemblé curieux, passionnés et habitants de tous âges : *Soirées jeux, Ateliers autour de l'ail des ours, Initiations aux échecs et aux dames, Fresque de la Biodiversité, Conférence « La magie de la vie », Soirée astronomie, Atelier cyanotype, Découverte du métier de commissaire-pri-*

seur. Autant de rendez-vous qui montrent la richesse de ce lieu et la diversité des envies des habitants !

Et si vous proposiez vous aussi une activité ?

Vous avez envie de partager un savoir-faire, une passion ou simplement d'animer un moment convivial ? Que ce soit autour de la cuisine, du bricolage, du jardinage, des langues étrangères, du numérique ou toute autre idée, votre contribution est la bienvenue !

En rejoignant la dynamique de la Maison de la Citoyenneté, vous participez à faire vivre un lieu où l'on apprend, où l'on échange, et où l'on crée du lien.

Pour proposer une activité ou en savoir plus, contactez Chloé Métayer : chloe.metayer@ville-mettray.fr

Ensemble, faisons de la Maison de la Citoyenneté un lieu vivant, inspirant et solidaire.



NOUVELLE AIDE DU CCAS POUR LES FAMILLES : PARTICIPATION AUX FRAIS DE CENTRE DE LOISIRS

Afin de soutenir les familles dans la prise en charge des frais liés aux centres de loisirs, nous avons décidé, par l'intermédiaire de notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), de redéfinir les modalités d'attribution de l'aide communale à compter de l'été 2025.

Jusqu'alors inscrite au budget de la commune, cette aide concernait uniquement les enfants fréquentant le centre de loisirs de Saint-Cyr-sur-Loire. Désormais, depuis le 7 juillet 2025, elle relève du budget du CCAS et s'ouvre à de nouveaux bénéficiaires.

Quelles sont les nouvelles conditions d'attribution ?

• Quotient familial plafonné à 1 500 €

Seules les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1 500 € peuvent prétendre à cette aide.

• Une prise en charge à hauteur de 30 %

Le CCAS prend en charge 30 % du coût journalier, dans la limite de 20 jours par an et par enfant (toutes périodes confondues : petites vacances, été et mercredis).

• Un élargissement géographique

L'aide n'est plus limitée au centre

de loisirs de Saint-Cyr-sur-Loire. Elle s'applique désormais aussi aux enfants fréquentant un centre de loisirs dans l'une des communes limitrophes suivantes (La Membrolle-sur-Choisille, Notre-Dame-d'Oé, Chanceaux-sur-Choisille, Saint-Antoine-du-Rocher, Tours)

• Extension aux mercredis

À partir du 1^{er} septembre 2025, la participation du CCAS s'applique également aux mercredis, dans la limite des 20 jours annuels par enfant.

Comment faire une demande ?

La demande d'aide est conditionnée à la remise d'un *dossier complet en mairie*, dans les délais suivants :

- Avant le 15 septembre pour les séjours effectués entre le 1^{er} avril et le 31 août.

- Avant le 15 avril de l'année suivante pour les séjours effectués entre le 1^{er} septembre et le 31 mars.

Aucune aide ne pourra être versée sans dossier complet et dans les délais impartis.

Pour toute question ou accompagnement dans la constitution du dossier, n'hésitez pas à contacter le service CCAS en mairie



 **CASSINADO**
SARL
Plâtrerie
Faux-plafond
Isolation
Protection feu

6 chemin des Petites Brosses - 37390 METTRAY
Tél. **02 47 27 39 33** - Port. **06 23 08 01 20**
sarl-cassinado@wanadoo.fr

 **projectil sogepress**
3 rue de la Tuilerie
37550 Saint-Avertin

Pour devenir **annonceur**
Contactez-nous
02 47 20 40 00

www.projectil-sogepress.fr

 **H.C.**
HORY-CHAUVÉLIN

**MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE
GROS ŒUVRE**

**RESTAURATION DU PATRIMOINE
& MONUMENTS HISTORIQUES**

48, rue Marcel Vignaud - 37420 AVOINE
02 47 58 97 97
agence@hory-chauvelin.com

VÉGÉTATION EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ : UN ENTRETIEN NÉCESSAIRE

Pour préserver la sécurité, la visibilité et la qualité de nos espaces publics, il est important que chacun veille à l'entretien de la végétation située en limite d'emprise et voie publique.

Branches, haies ou plantes ne doivent pas empiéter sur le trottoir, la chaussée ou masquer la signalisation. Il appartient aux propriétaires ou locataires de procéder régulièrement à la taille et à l'élagage des végétaux débordant sur le domaine public.

Un geste simple, mais essentiel, pour assurer la sécurité des piétons, faciliter la circulation, et



contribuer au cadre de vie agréable de notre commune. Merci à tous pour votre vigilance !

CE QUE DIT LA RÉGLEMENTATION

Selon l'article R. 116-2 du Code de la voirie routière, les propriétaires doivent veiller à ce que leurs plantations ne débordent pas sur la voie publique. Les branches doivent être taillées à une hauteur suffisante pour ne pas gêner la circulation des piétons (minimum 2,5 mètres) et des véhicules (minimum 4,5 mètres).

De plus, en cas de non-respect, la mairie peut mettre en demeure le propriétaire de procéder à la taille sous peine de sanctions. Ces règles visent à garantir la sécurité et la bonne visibilité sur la voie publique, notamment aux intersections et passages piétons.

L'EXTENSION DE LA ZONE INDUSTRIELLE DES GAUDIÈRES : UN PROJET RÉAJUSTÉ POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX D'AUJOURD'HUI

Le vendredi 13 juin 2025, s'est tenue l'inauguration de l'extension du site d'activités les Gaudières à Mettray.

Cette extension du site d'activités à Mettray, est l'exemple même qu'il faut du temps pour qu'un projet d'aménagement aboutisse !

Le projet d'extension initialement de 20 ha, lancé il y a plus de 10 ans, a été réduit à 5.4 ha d'exploitation aujourd'hui, prenant en compte de nouveaux enjeux notamment :

- offrir du foncier économique aux entreprises pour s'y implanter,
- respecter les équilibres écologiques du territoire.

Les équipes ont dû repenser l'aménagement en tenant compte de la biodiversité du site

suite à la découverte sur site d'une petite habitante discrète protégée : la Cisticole des Joncs.

Aujourd'hui, ça y est, des entreprises vont s'installer, des emplois se préparent, un nouveau morceau de territoire prend vie à Mettray !

L'impasse a été dénommée et inaugurée « Impasse Cisticole des Joncs » par Philippe Clémot, Maire de Mettray, Thibault Coulon, Vice-Président Tours Métropole Val de Loire délégué au développement économique et Franck Chartier, président de la SET Aménagement entourés de tous les acteurs élus et techniciens qui ont porté ce projet. L'aménagement, ce n'est pas seulement du foncier ; c'est du temps, de la vision et surtout, de l'engagement collectif !



(Photo : © Gaelle BC, photographe)

RUE DU VIEUX CALVAIRE : DES ARBRES ABATTUS POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Ces dernières semaines, plusieurs habitants ont remarqué l'abattage des tilleuls situés rue du Vieux Calvaire. Cette décision, bien que difficile à prendre, a été dictée par un impératif de sécurité publique.

En effet, un champignon s'est développé au cœur de plusieurs sujets, affectant sérieusement la structure des arbres. Ce type de pathologie fragilise les troncs de l'intérieur, les rendant instables et à terme dangereux, notamment en cas de vents violents ou de fortes pluies. La seule mesure responsable était l'abattage préventif de ces arbres.



La commune réfléchit déjà à une replantation raisonnée, avec des essences adaptées aux conditions locales, moins sensibles aux maladies, et favorables à la biodiversité.

INTERVENTION DANS LA CHOISILLE : UN ENTRETIEN AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques, une intervention a été menée le vendredi 16 mai par Tours Métropole Val de Loire et le service GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Cette opération, réalisée sur une journée, a consisté à retirer un arbre tombé en travers de la Choisille, qui commençait à obstruer le cours d'eau.

Cette action permet de garantir le bon écoulement de la rivière et de préserver les espèces présentes.

Ce type d'entretien est essentiel pour limiter les déséquilibres écologiques et maintenir la qualité de nos milieux naturels.

Une autre intervention du même type a eu lieu début juin, sur le secteur de Villiers, menée par le Syndicat mixte Affluents Nord Val de Loire (ANVAL).

LE CENTRE DE TRI-INTERDÉPARTEMENTAL DE PARCAY-MESLAY : UN SITE CLÉ DANS LA GESTION DES DÉCHETS

Situé dans la zone d'activités du Cassantin, le centre de tri interdépartemental Trival est un équipement majeur pour la gestion et la valorisation des déchets recyclables dans notre région.

Mis en service fin 2023, ce centre de dernière génération est porté par neuf collectivités locales, dont Tours Métropole Val de Loire, et dessert plus de 900 000 habitants, répartis sur trois départements. Il est installé dans un bâtiment de près de 10 000 m² et dispose d'une capacité de tri de 53 000 tonnes par an d'emballages et de papiers issus des collectes sélectives.

Doté de 15 trieurs optiques à la pointe de la technologie, le centre permet un tri plus précis des matières, notamment des plastiques recyclables, ce qui entraîne une réduction significative du taux de refus (matières non valorisables). Il contribue ainsi activement à l'amélioration du recyclage et à la réduction de l'empreinte environnementale du traitement des déchets.



Au-delà de sa fonction technique, le site a également une vocation pédagogique : des visites sont proposées au public, permettant à chacun de mieux comprendre les bons gestes de tri.

Pour s'inscrire et en savoir plus, il suffit de consulter le site : www.trivaldeloire.fr.

FIBRE OPTIQUE : VOTRE ADRESSE DÉSORMAIS « RACCORDABLE À LA DEMANDE (RAD) »

Le déploiement de la fibre optique (FttH) sur notre commune est assuré par l'opérateur d'infrastructure Orange, sur fonds privés, dans le cadre du Plan France Très Haut Débit lancé par l'État.

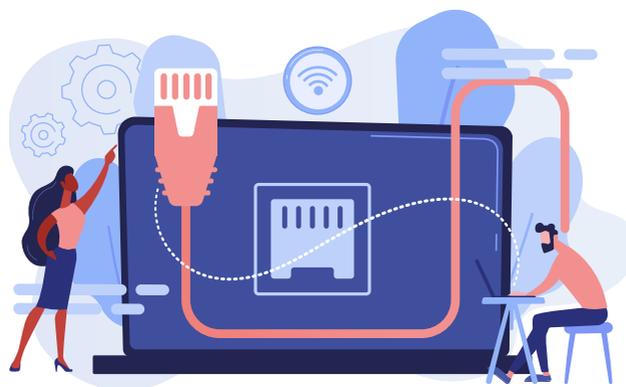
À ce jour, une grande majorité des adresses de la commune sont éligibles à cette technologie. Toutefois, certains secteurs — dont le nôtre — restent encore en attente d'éligibilité.

Nous vous informons qu'en vertu d'un nouvel accord entre l'État et Orange, votre adresse bénéficie désormais du statut «Raccordable à la Demande» (RAD).

Cela signifie qu'il vous est possible de solliciter directement votre fournisseur d'accès à Internet (FAI) pour activer ce dispositif.

Comment procéder ?

- **Contactez le FAI de votre choix**, en précisant que votre adresse est « Raccordable à la Demande (RAD) ».
- **Les opérateurs ont l'obligation de prendre en compte** votre demande.
- **Votre FAI contactera alors Orange**, l'opérateur d'infrastructure, pour lancer la procédure de raccordement.
- **Une fois votre inscription validée** (dans la limite des quotas mensuels établis), Orange disposera d'un délai de 6 mois pour réali-



ser les travaux nécessaires et rendre votre adresse éligible à la fibre.

Pour vérifier l'éligibilité de votre adresse :

Vous pouvez consulter les sites des fournisseurs d'accès à Internet, ou vous rendre directement sur le site :

> <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre>

Besoin d'aide ou d'informations supplémentaires ?

Contactez le Pôle Aménagement Numérique du Territoire de Tours Métropole Val de Loire (TMVL) :
> ant@tours-metropole.fr



NOUVELLE BOUCHERIE - DU BON, DU LOCAL ET DU RESPECT DU TERROIR

Nous savons à quel point nos Mettrayens attendent avec impatience la réouverture de nos commerces et plus particulièrement de notre boucherie.

Pour autant, après l'épisode fâcheux rencontré, nous nous devons de mettre les petits plats dans les grands pour redonner l'envie à nos Mettrayens et à nos amateurs de bonne viande de revenir avec confiance dans ce nouveau commerce.

La recette est simple... De la passion, de l'expérience, de la confiance, du vrai, du bon et du local.

C'est ainsi que Valentin Deloof Boucher, Charcutier, Traiteur nous a séduits par son approche. Déjà implanté sur les communes de La Membrolle-sur-Choisille, Fondettes et Langeais, il a su s'imposer par la qualité de ses produits et par la satisfaction de ses clients.

Cette nouvelle boucherie, qui aura fait peau neuve autant extérieurement qu'intérieurement, ouvrira début septembre. Elle proposera en plus de ses spécialités Boucherie, Charcuterie, traiteur, une épicerie, une gamme de surgelés, de conserves et une cave.

Une équipe de deux personnes vous accueillera, et quoi de mieux que d'être accueilli par des personnes qui connaissent parfaitement Mettray ?

Michel Guenault, le fils de Patrice Guenault, ancien boucher de Mettray qui avait su faire de son établissement un lieu un incontournable de la vie mettrayenne pendant de nombreuses années, sera responsable de la boutique. Il sera accompagné par Julien Launeau, qui a appris le métier lors de son apprentissage auprès de Patrice.

La viande proposée sera 100 % française et sélectionnée avec soin par nos bouchers.

Nous vous attendons nombreux pour cette ouverture qui saura raviver vos papilles.

La boutique sera ouverte du mardi au samedi de 8 h à 13 h et 15 h 30 à 19 h.

À METTRAY UNE NOUVELLE ADRESSE BIEN-ÊTRE DÉDIÉE À LA BEAUTÉ DU REGARD



C'est à mon domicile, dans un espace spécialement aménagé pour votre confort, que j'ai le plaisir de vous recevoir. J'ai imaginé un lieu à l'ambiance douce et apaisante, mêlant élégance simple et décoration soignée, pour que chaque rendez-vous soit un véritable moment de bien-être.

Spécialisée dans les extensions de cils, je mets tout mon savoir-faire au service de votre regard, en vous

proposant des prestations sur mesure, pensées pour sublimer votre beauté naturelle. Mon objectif ? Que vous repartiez avec le sourire, pleinement satisfaite du résultat !

Quel que soit le style que vous recherchez — discret, naturel ou intensément glamour — je vous conseille et réalise une pose adaptée à votre morphologie : cil à cil, volume russe, pose mixte... Il ne vous reste plus qu'à choisir.

Du lundi au vendredi 8 h 30-18 h 30 et le samedi : 8 h 15-18 h

**Coordonnées : 7 rue de la Ragonnaire à Mettray
Tél. 06 58 47 01 37**

Pour réserver scannez le QR code



Scanne-moi !